

COMMUNIQUÉ DE PRESSE OFFICIEL

LE CNSR, AVEC L'APPUI DE L'UNION AFRICAINE (UA) ET DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA), FRANCHIT UNE ÉTAPE DÉCISIVE DANS LA RÉFORME DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU BÉNIN

Cotonou, le 26 juin 2026

Le Centre National de Sécurité Routière (CNSR), avec l'appui de l'Union africaine (UA) et de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a organisé le 22 juin 2026 au Palais des Congrès de Cotonou un atelier national de validation du projet de Plan de réforme institutionnelle et financière de la sécurité routière, ainsi que du projet de Stratégie nationale de sécurité routière du Bénin.

Cette rencontre marque une étape importante dans le processus de transformation du dispositif national de sécurité routière. Elle traduit la volonté du Bénin de renforcer durablement sa gouvernance, de structurer son action publique et de doter le pays d'un cadre institutionnel, stratégique et financier plus cohérent, plus lisible et plus efficace.

Un enjeu national et multisectoriel

La sécurité routière constitue aujourd'hui un enjeu majeur de protection de la vie humaine, de santé publique, de performance publique et de développement économique. Malgré les réformes engagées dans plusieurs secteurs, le Bénin demeure confronté à un niveau d'accidentalité élevé, avec une forte gravité des accidents, une exposition importante des usagers vulnérables et un coût humain et économique considérable.

Il vise notamment une réduction de 50 % de la mortalité routière et des accidents graves à l'horizon 2030, à travers une approche systémique fondée

sur la gouvernance, des infrastructures plus sûres, des véhicules plus sûrs, des comportements plus responsables et une meilleure réponse post-accident.

Ces deux documents constituent les bases d'une réforme appelée à renforcer la cohérence de l'action publique, la capacité d'intervention des institutions, la qualité du pilotage, la redevabilité des acteurs et l'impact réel des mesures engagées.

Deux documents stratégique soumis à validation

Les travaux ont porté sur la validation de deux documents majeurs :

■ Le projet de Plan de réforme institutionnelle et financière de la sécurité routière

Ce document met en évidence les limites actuelles du système de sécurité routière au Bénin, notamment la fragmentation des responsabilités, une coordination encore insuffisante, l'absence d'un chef de file pleinement opérationnel et l'insuffisance de mécanismes de financement durable. Il propose une réforme fondée sur trois prérequis majeurs : un cadre juridique complet, un chef de file renforcé en matière de sécurité routière, ainsi qu'un financement durable capable d'assurer la continuité de l'action publique.

■ Le projet de Plan de réforme institutionnelle et financière de la sécurité routière

Élaboré à partir d'un diagnostic approfondi de l'accidentalité et des écarts entre la situation actuelle et les ambitions nationales, ce document fixe la vision, les orientations et les objectifs de la politique nationale de sécurité routière.

Il vise notamment une réduction de 50 % de la mortalité routière et des accidents graves à l'horizon 2030, à travers une approche systémique fondée sur la gouvernance, des infrastructures plus sûres, des véhicules plus sûrs, des comportements plus responsables et une meilleure réponse post-accident.

Ces deux documents constituent les bases d'une réforme appelée à renforcer la cohérence de l'action publique, la capacité d'intervention des institutions, la qualité du pilotage, la redevabilité des acteurs et l'impact réel des mesures engagées.

Chiffres clés

- **5 197 accidents** de la circulation recensés en 2021 au Bénin
- **1 140 décès** officiellement enregistrés sur la même période
- **Plus de 5 milliards d'euros** de pertes annuelles liées aux accidents de la route
- **Objectif 2030 : réduire de 50 %** la mortalité routière et les accidents graves

Une démarche de validation et d'appropriation

À travers cet atelier, le CNSR poursuit plusieurs objectifs :

- consolider un cadre commun de compréhension des enjeux ;
- recueillir les observations et recommandations des parties prenantes ;
- renforcer l'appropriation nationale des futures orientations ;
- et préparer la poursuite du processus de finalisation des documents.

À l'issue des présentations, les participants ont poursuivi les travaux dans le cadre d'ateliers de travail distincts, afin d'examiner les projets soumis, de formuler leurs observations et de faire remonter leurs recommandations. Cette démarche a permis d'enrichir les documents, de renforcer la concertation entre acteurs et de consolider la qualité du processus.

Ce qu'il faut retenir

Les échanges tenus au cours de l'atelier ont permis de faire ressortir plusieurs repères structurants.

D'abord, la sécurité routière s'impose comme un sujet transversal qui appelle une mobilisation coordonnée de plusieurs secteurs de l'action publique, notamment les transports, la sécurité, la santé, les infrastructures, les finances, les collectivités territoriales et les assurances.

Ensuite, les travaux ont confirmé la nécessité de renforcer la gouvernance du secteur, à travers un cadre institutionnel plus lisible, une meilleure coordination entre les acteurs, un leadership plus affirmé et des mécanismes de redevabilité plus efficaces.

Les échanges ont également mis en évidence l'importance d'un financement durable, condition indispensable pour assurer la continuité de l'action, soutenir les investissements prioritaires et améliorer durablement les résultats en matière de sécurité routière.

Enfin, l'atelier a souligné la nécessité de disposer d'un système de données plus fiable, plus intégré et plus exploitable, afin de renforcer le pilotage, le suivi des résultats et l'évaluation des politiques publiques engagées.

La campagne AGIR : Un cadre d'action pour tous

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la campagne nationale AGIR, portée par le CNSR pour faire émerger une nouvelle culture de sécurité routière au Bénin :

- **Alerter** sur l'ampleur du risque routier et ses conséquences ;
- **Guider** les choix publics et les comportements vers des solutions efficaces ;
- **Innover** dans les méthodes, les outils et la gouvernance ;
- **Responsabiliser** l'ensemble des institutions et des citoyens autour d'une ambition commune.

La dynamique engagée à travers cet atelier vient ainsi renforcer cette approche en lui donnant un socle plus structuré, plus durable et plus ambitieux.

Perspectives

Les échanges tenus lors de l'atelier contribuent à la consolidation des documents de référence et à la poursuite du processus de réforme. Ils permettent de nourrir la finalisation des textes, d'intégrer les observations pertinentes des parties prenantes et de préparer les prochaines étapes de mise en oeuvre. À travers cette dynamique, le CNSR réaffirme son engagement à contribuer à l'émergence d'un dispositif national de sécurité routière plus fort, plus cohérent et plus durable, au service de la protection des vies humaines et de la performance de l'action publique.

A propos du CNSR

Le Centre National de Sécurité Routière (CNSR) est l'institution nationale chargée de la prévention, de la sensibilisation et de l'accompagnement des politiques publiques en matière de sécurité routière au Bénin. À travers ses actions institutionnelles, pédagogiques, citoyennes et innovantes, il oeuvre à la réduction durable des accidents de la route et à la promotion d'une culture de sécurité routière.

Site web

www.cnsr.bj

Contacts Presse

Centre National de Sécurité Routière

Georges ANAGONOU

Responsable Communication

geanagonou@gouv.bj | +229 01 97 17 12 29

Shébiomon SINIMBOU

Chargé de Communication

ssinimbou@gouv.bj | +229 01 97 14 97 97

CNSR Bénin, Ensemble pour des routes plus sûres.